

# Fuites dans les réseaux d'eau potable : Du diagnostic à l'action

Dossier de la rédaction de H2o  
January 2015

## L'ONEMA

et l'IRSTEA ont publié un guide d'aide à la réalisation des plans d'actions pour lutter contre les fuites dans les réseaux d'eau, à destination des collectivités locales.

Les fuites dans les réseaux d'eau potable représentent 1 milliard de mètres cubes d'eau par an. 20 % de l'eau traitée et mise en distribution est ainsi perdue. Les services publics d'eau potable représentent, eux seuls, près de 50 % des prélèvements sur la ressource en eau et doivent prendre leur part dans la maîtrise de ces prélèvements, exigée par le plan national d'adaptation au changement climatique de juillet 2011.

Aujourd'hui, la réduction des fuites dans les réseaux d'eau, qui passe par une gestion patrimoniale pertinente, est une des pistes retenue par la France pour engager les collectivités distributrices d'eau à limiter ces prélèvements. Ces dernières doivent désormais réaliser un descriptif détaillé de leurs réseaux et mettre en place un plan d'actions pour la réduction des pertes d'eau du réseau de distribution d'eau potable si leur taux de fuite est supérieur à un taux fixé dans le décret du 27 janvier 2012.

Le guide intitulé "Réduction des pertes d'eau des réseaux de distribution d'eau potable. Guide pour l'élaboration du plan d'actions", réalisé par l'ONEMA et l'IRSTEA avec le concours de l'ASTEE et édité par l'ONEMA dans la collection "Guides et protocoles" est le fruit d'un travail collectif des acteurs de l'eau (exploitants, collectivités, bureaux d'études, instituts de recherche, etc.). Il a vocation à aider les collectivités à la définition d'une stratégie ciblée et efficace contre leurs pertes en eau.

Le guide détaille les quatre grands volets de la démarche :

-

Pré-diagnostic de la situation : descriptif détaillé des ouvrages de transport et de distribution d'eau potable, évaluation du rendement et du seuil réglementaire, mise en œuvre d'indicateurs de pré-diagnostic...

-

### Actions

urgentes et acquisition d'un socle minimal de connaissances : recherche de fuites, vérification du linéaire de réseau, compilation des connaissances sur le réseau...

-

Diagnostic : mise à jour des plans du réseau, collecte de données, mise à jour de l'inventaire du patrimoine, mise en place d'une sectorisation....

-

Elaboration du plan d'actions pluriannuel : priorisation, programmation et évaluation de ces actions.

Il propose également 38 fiches pratiques qui décrivent les différents outils à disposition des collectivités dans les différentes étapes de cette démarche, au travers de quatre thèmes principaux : Amélioration de la connaissance du réseau et des pertes ; Recherche active des fuites et réparation ; Gestion des pressions ; Remplacement et renouvellement des réseaux.

Ce nouvel ouvrage s'inscrit dans une démarche pédagogique plus large initiée par l'ONEMA auprès des collectivités en charge de l'eau, dans le cadre de l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement et dans la continuité du précédent guide d'audit de la connaissance (Elaboration du descriptif détaillé) publié en juin 2013.

Téléchargement - Eau France